



CICC E.NEWS

Le CICC pour plus de valeur- ajoutée au cajou dans les pays associés !!

Volume EN001/FR

Octobre, 2022

AVANT-PROPOS

CICC E.News est un Outil de partage de brèves informations destinées aux représentants des Etats membres du Conseil International Consultatif du Cajou (CICC), aux partenaires et aux acteurs du secteur de cajou. Il est initié pour permettre au public-cible d'être alerté sur les sujets d'actualité dans le secteur et pouvant être pris en compte dans ses activités ou dans diverses analyses ou décisions. Il permettra également de relayer des annonces promotionnelles relatives aux diverses initiatives en faveur du cajou à travers le monde. La parole est également donnée aux acteurs pour partager leurs idées ou points de vue sur le secteur. Vous pouvez aussi partager des brèves informations de votre pays ou organisation. Des liens sont ajoutés aux sujets partagés pour accéder aux informations complémentaires. Le présent numéro résume quelques activités du CICC et des initiatives de quelques pays et partenaires. N'hésitez pas de nous faire des feedbacks et commentaires via secretariat.cicc@gmail.com

NOUVELLES AU CICC

Le Président du CICC a honoré la 16ième Conférence Annuelle de ACA à Abuja, Nigéria

Du 12 au 15 septembre 2022 a eu lieu à Abuja au Nigéria la 16ième Conférence Annuelle de l'Alliance pour le Cajou Africain (ACA) placée sous le thème du renforcement de la commercialisation durable des amandes et des sous-produits dans l'industrie africaine de cajou [African Cashew Alliance](#). Le Président du CICC, Mr Gabriel MBAIROBE (deuxième à gauche), Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun, accompagné d'une délégation de l'Institution, a pris part aux travaux. Dans son allocution délivrée à l'adresse de l'assemblée dans un panel qu'il a partagé avec l'ancien Président du Nigéria, le Général Olusegun OBASANJO (debout), il a mis l'accent sur les grandes problématiques pour plus de valeur-ajoutée au cajou dans les pays du CICC, à savoir les technologies et les équipements, des investissements privés et publics, le savoir et le savoir-faire, les chaînes d'approvisionnement et les infrastructures. Il a rassuré l'audience de l'attention diligente que les Etats membres du CICC porteront aux résultats des asises pour les questions relevant des Gouvernements ou de l'institution dont il est le Président en exercice.

Organisation de la réunion des partenaires techniques et financiers du CICC

En marge de la 16ième Conférence de l'ACA à Abuja, les partenaires du CICC se sont réunis le 14 septembre 2022 à Abuja pour poursuivre les réflexions engagées lors de la quatrième session du CICC à Yaoundé sur le mécanisme d'accompagnement de l'Institution. Cette rencontre a été facilitée par le projet régional MOVE/GIZ et a permis d'aboutir à deux conclusions: 1. la validation pour l'implémentation du mécanisme de groupe de travail des partenaires du CICC dès la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres de l'institution envisagée pour le premier trimestre de 2023 et 2. la nécessité de confirmation de l'intention des partenaires d'adhérer au groupe de travail pour son animation. Pour plus d'information pour adhérer au groupe de travail des partenaires du CICC, contactez secretariat.cicc@gmail.com ou nunana.addo@giz.de.



Signature du protocole d'accord entre le CICC et le ProCashew/CNFA

Ce protocole a été signé à Abuja le 13 septembre 2022, en marge de la Conférence ACA, et a pour objet de créer un cadre institutionnel de collaboration afin de mutualiser les efforts de développement durable de la chaîne de valeur de l'anacarde, notamment sur le cadre politique et réglementaire dans les pays d'implémentation du projet Pro-Cashew que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria. (Photo: stand de ProCashew à la Conférence ACA d'Abuja avec M. Jean François GUAY, Chef Projet ProCashew à gauche et M. André M. TANDJIEKPON, Secrétaire Exécutif du CICC à droite).

CÔTE D'IVOIRE

Visite au CICC du Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)



Le 23 septembre 2022, le Président du Conseil d'Administration du CCA, M. Alain Hyacinthe OUATTARA (à gauche et au fond de la salle), accompagné de Dr Adama COULIBALY, Directeur Général du CCA (à gauche et au milieu) a rendu visite de courtoisie au CICC. Avec la délégation, des échanges ont été faits sur l'opérationnalisation de l'Institution et ses défis. Elle a saisi l'occasion pour réitérer le soutien et les encouragements de la partie ivoirienne à l'équipe du Secrétariat Exécutif pour la mise en œuvre de la mission assignée à l'Institution par les Etats membres. Le CICC est une organisation des pays producteurs du cajou disposant à ce jour de 11 membres à savoir: Benin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Nigéria, Sénégal et Togo.

Organisation du Salon International des Equipements et des Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA)

Le Gouvernement ivoirien vient de décider de l'organisation du prochain SIETTA au cours de la période du 30 mars au 1er avril 2023 à Abidjan. Ce salon vise notamment à accroître la valeur ajoutée locale de l'anacarde par la création des conditions d'accessibilité des investisseurs aux équipements et technologies de transformation et se veut une plateforme d'exposition, de démonstration, de vente d'innovations en matière de transformation et d'échanges entre les professionnels du secteur. Les détails relatifs à cette édition seront disponibles bientôt.

NIGERIA

L'industrie de la transformation d'anacarde bénéficiera d'une exonération fiscale du Gouvernement Fédéral sur les 5 prochaines années.

Au Nigeria les entreprises impliquées dans la transformation de noix de cajou bénéficieront d'une exonération d'impôt au cours des 5 prochaines années. C'est ce qu'a indiqué le lundi 12 septembre, Evelyn Ngige, Secrétaire permanente du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement. Cette annonce intervient en marge du lancement de la 16^{ème} Conférence annuelle du cajou.

Selon M. Ngige, l'incitation fiscale devrait contribuer à améliorer l'environnement des affaires et stimuler les investissements pour le développement de la chaîne de valeur de la noix de cajou. Par ailleurs, la mesure vient s'ajouter à d'autres avantages fiscaux dont bénéficient déjà les acteurs de la filière. À titre d'exemple, aucune taxe n'est imposée sur les machines et équipements importés pour la transformation de la noix de cajou, apprend-on de la responsable. Au Nigeria, la production de noix de cajou tourne autour de 240 000 tonnes par an. Selon le Conseil de promotion des exportations (NEPC), le pays n'exploite que le tiers de sa capacité de transformation annuelle qui se situe entre 25 000 et 35 000 tonnes.

Lire: [Nigeria : l'industrie de la transformation d'anacarde bénéficiera d'une exonération fiscale sur les 5 prochaines années \(agenceecofin.com\)](https://www.agenceecofin.com)



GHANA

Le GITAC s'inquiète de l'exportation de noix de cajou brutes



La Chambre consultative du commerce Inde-Ghana (GITAC) s'est dite préoccupée par le manque de valeur ajoutée par la transformation des exportations croissantes de noix de cajou du Ghana vers l'Inde. Le président de la Chambre, Dominic Oduro-Antwi, a déclaré au B&FT que la noix de cajou constitue près de 80 pour cent des importations de l'Inde du Ghana, la valeur monétaire est perdue en raison du manque de transformation de ce produit du pays. Les principales destinations du marché ghanéen pour la noix de cajou sont le Vietnam et l'Inde, avec des valeurs d'exportation très élevées. A cet effet, le potentiel inexploité du pays en matière de commerce de noix de cajou en coque est estimé à plus de 660 millions de dollars. Le commerce de la noix de cajou, a-t-il dit, est devenu l'une des principales demandes du Ghana à l'Inde - plus que la plupart des produits traditionnels tels que l'Or. La transformation de ces matières premières se fait dans les pays importateurs ce qui dévalorise le produit. « Lorsque vous exportez du brut, le prix est moins cher, mais ce n'est pas la même chose lorsque la prime est ajoutée, a-t-il

indiqué.» Mais M. Oduro a fait valoir qu'un effort concerté doit être fait par les secteurs public et privé pour ajouter une prime avant l'exportation: « Nous devons commencer à changer le récit de la noix de cajou brute à la noix de cajou transformée. Les opportunités sont présentes et représentent des sommes énormes si seulement nous accordons la priorité à la valeur ajoutée comme programme». Lire: <https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/GITAC-raises-concern-over-raw-cashew-export-1639982>

SENEGAL

Ethicajou - Une Filière Inédite Construite avec les Producteurs du Sénégal.



Créer de la valeur ajoutée, impulser une dynamique économique en limitant l'impact carbone sont les 3 piliers de l'entreprise sociale Ethicajou. Un projet à 4 voix au statut inédit dans le domaine des filières alimentaires : trois coopératives de producteurs, FECEB, FDPK, N'Galu, une ONG, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, et une entreprise coopérative, Ethiquable.

Une synergie de compétences pour redonner leur place aux producteurs dans leur filière C'est à Kolda en Casamance, une région assez pauvre du Sénégal que l'ONG AVSF a identifié dès des années antérieures les besoins nourrissant le projet. Cette région loin du pouvoir central est assez oubliée. Les besoins en création d'emploi y sont très forts. Si la région est propice à la culture de l'anacarde, la noix de cajou n'est pas décortiquée dans le pays et une grande partie de la valeur ajoutée lui échappe. Au Sénégal, qui produit environ 35 000 tonnes de noix de cajou par an, il n'existait qu'une seule usine de transformation. Avant le projet, les noix étaient achetées par des entreprises vietnamiennes ou chinoises qui les transforment ensuite en Asie avant de les envoyer sur les marchés européens. Avec Ethicajou, les noix sont décortiquées dans l'atelier construit avec les producteurs, la production est certifiée équitable et bio avec une garantie de traçabilité totale des parcelles aux produits exportés, réduction de l'impact carbone, écoconstruction, un impact écologique. création d'emploi, juste rémunération, création de valeur ajoutée les noix de cajou cultivées par les coopératives sont de grande taille avec un bel aspect et un très bon goût de cajou qu'on ne retrouve pas toujours sur toutes les origines et La filière est labellisée 100 % bio et équitable et tracée du champ à l'assiette. Lire: [EthiCajou - une filière inédite construite avec les producteurs du Sénégal | Ethiquable](#)

BENIN

Conditions de mise en œuvre de l'interdiction d'exportation des noix brutes de cajou et du soja grain.

En vue de favoriser l'implantation d'industries de transformation agroalimentaire, source d'emplois et de plus-value pour l'économie nationale, le Gouvernement avait notamment adopté le décret n° 2022-214 du 30 mars 2022 portant conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2021-2022 des noix de cajou. Ce texte précise que l'exportation des noix brutes de cajou est interdite, pour compter du 1er avril 2024. Afin de soutenir cette dynamique d'industrialisation amorcée, le Gouvernement du Bénin vient de prendre également en considération le soja, culture généralement associée au cajou, dont la production connaît un accroissement considérable, passant de 156.900 tonnes en 2017 à 253.953 tonnes en 2021. Au cours du Conseil des Ministres du 12 octobre 2022 le Gouvernement a pris un nouveau décret, fixant au 1er avril 2024, l'échéance au-delà de laquelle l'exportation du soja grain ne serait plus possible sans transformation. Dans le but de préserver au mieux les intérêts des acteurs d'ici à cette date, il est mis en place un cadre transitoire d'exportation du cajou et du soja, avec une organisation de nature à en garantir l'efficacité. Avant cette échéance d'interdiction des exportations des produits visés, une période transitoire est considérée au cours de laquelle les détenteurs d'agrément devront satisfaire les besoins des industries locales avant exportation du reste de leurs stocks sur la base d'une autorisation expresse.

VIETNAM

Marché export d'amandes de cajou sur les premiers huit mois de 2022

Selon les calculs à partir des statistiques de la Direction générale des douanes, au cours des huit premiers mois de 2022, l'ensemble du pays a exporté 343.292 tonnes d'amandes de cajou, gagnant près de 2,05 milliards de USD avec un prix moyen de 5.975 USD/tonne, en baisse de plus de 9 % en volume et a diminué de 11,9% du chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2021 et le prix a également légèrement diminué de 3%. Les 3 plus grands marchés pour la consommation de noix de cajou au Vietnam sont les États-Unis, la Chine et les Pays-Bas. Lire: [Marché d'exportation de la noix de cajou 8 mois de 2022 \(vinacas.com.vn\)](#)



Les baisses des prix des amandes et de leurs volumes pourraient s'expliquer par le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a pour conséquences le renchérissement des coûts de l'énergie, les coûts des frets, la cherté de la vie. Cette dernière pourrait avoir redéfini les priorités dans la consommation des produits issus des fruits secs comme le cajou.

CAMBODGE

Un nouvel organisme de l'industrie de la noix de cajou prévoit une relance des exportations

La Fédération cambodgienne de noix de cajou (CCF), récemment lancée, combinée à la prochaine politique nationale sur les noix de cajou pour 2022-2027, devrait stimuler les exportations de noix populaires, maintenant les totaux annuels au-dessus de 1 milliard de dollars chaque année, ont déclaré des observateurs. La CCF a été officiellement inaugurée le 10 octobre en tant qu'organe suprême de l'industrie de la noix de cajou du Royaume, lors de son « assemblée de fondation » tenue dans la capitale. Les principaux objectifs de la politique comprennent le renforcement de la capacité du Cambodge à cultiver, stocker, transformer, emballer, commercialiser, distribuer et exporter des noix de cajou et des produits dérivés, et faire du Royaume un producteur et un fournisseur majeur au niveau régional et au-delà. M. Mao Thora, Secrétaire d'Etat du Ministère du commerce du Cambodge a souligné que les initiatives bien avisées visant à promouvoir le secteur agricole génèrent à la fois une croissance économique et assurent la sécurité alimentaire, un domaine dans lequel il a affirmé que le Cambodge continuait d'avoir un potentiel remarquable. Il a déclaré que son ministère avait conçu la politique nationale pour encourager l'investissement dans la culture et la transformation des noix de cajou ainsi que pour développer et améliorer la capacité d'exportation, avec la contribution des dirigeants et des experts gouvernementaux, du secteur privé et des organisations partenaires. « Cette politique sera bientôt adoptée pour répondre aux besoins des producteurs, des transformateurs et des exportateurs, coïncidant avec l'émergence du CCF nouvellement formé », a-t-il déclaré. Le projet de politique sur les noix de cajou devrait être examiné lors de réunions interministérielles les 13 et 14 octobre et devrait être soumis au Conseil des ministres, ou cabinet, avant la prochaine session plénière, a révélé Thora. Lire: [New cashew industry body plans export boost | Phnom Penh Post](#)

Le renforcement de la promotion du cajou au Cambodge est une opportunité pour les demandeurs des noix brutes africaines, notamment le Vietnam qui absorbe la plus grosse part de la production du continent. Les producteurs africains devront intégrer cette donne en renforçant les initiatives en faveur de la transformation locale.

ECHANGES DE CONNAISSANCE DANS LE SECTEUR DE CAJOU

Troisième session de webinar de REDAA et du CICC

Cette session de webinar organisée le 29 septembre 2022 a été animée par deux conférenciers, à savoir Rajendra Sabat, Expert en Cajou et consultant de l'Inde qui a parlé de « La chaîne de valeur de la noix de cajou et parties prenantes en Inde », et Dr Dele Adeniyi Chef de la sous-station de recherche d'Ochaja au Nigéria qui a entretenu sur «Le Programme de recherche sur le cajou au Nigeria : état des lieux et perspectives ». Durant ce Webinar, Monsieur Rajendra a abordé les aspects relatifs aux liens du secteur du cajou indien avec l'Afrique, l'importance du produit sur la santé, son poids économique, les relations des producteurs avec la production du cajou, les liens d'affaires entre les parties prenantes, les rôles des services d'appui, l'organisation interne du marché et le plaidoyer pour le soutien des Gouvernements. Dr Dele Adeniyi a partagé les informations sur l'écologie de la culture du cajou au Nigéria, la sélection variétale, les expériences sur la gestion des ravageurs ainsi que des initiatives sur les produits dérivés du cajou.

Le webinar est une initiative du Réseau de Recherche et Développement sur l'Anacarde en Afrique (REDAA) et du CICC. Les sessions se déroulent tous les troisièmes jeudis du mois. La quatrième session aura lieu le 20 octobre 2022 avec deux présentations: 1. « Analyse du transcriptome des feuilles de cajou en réponse à l'infection par l'oïdium (*Pseudoidium anacardii*) comme clé pour l'identification de cultivars tolérants à la maladie » par Dr. Americo Uaciquete, Directeur Service de Recherche Anacarde de l'Institut des Noix de Mozambique et 2. « Evaluation du matériel végétal amélioré d'anacardier local et du Ghana au Togo » par Dr. Banla TEKONDO, Chef Programme National Anacarde du Togo/Centre de Recherche Agronomique de la Savane Humides. Pour plus d'information ou pour la participation, contactez secretariat.cicc@gmail.com ou sorosibiri.ujlog@gmail.com ou issa-ka.salifou@giz.de.

Rencontre périodique webinar d'information de l'ACA sur les marchés mondiaux a de Cajou

Ce forum d'échanges a repris le 12 octobre 2022 après une pause pour préparer la 16ème conférence annuelle de l'ACA. Ce forum examine les enjeux actuels de la noix de cajou, les perspectives d'avenir et les opportunités. La rencontre de l'ACA sur les marchés mondiaux avec Jim Fitzpatrick offre une plateforme unique aux divers acteurs pour questionner les hypothèses et apprendre tout en éliminant les informations qui s'imposent comme des fictions. Cliquez ici pour vous rattraper: [ACA GME 12 octobre](#). La prochaine session est prévue pour le mercredi 26 octobre 2022 et se concentrera sur les marchés, les perspectives de production et les tendances de l'hémisphère sud - Brésil, Mozambique, Tanzanie et Indonésie. Pour plus d'information, contactez aca@africancashewalliance.com ou appeler le +233 302 90 49 51.

CONTACT:

Secrétariat Exécutif du Conseil International Consultatif du Cajou (CICC)

27 BP 604 Abidjan 27, Côte d'Ivoire Avenue Franchet d'Esperey Immeuble OLLO, 1er Etage, Pavillon B

Tél : +225 27 20 27 22 89 - Mail: secretariat.cicc@gmail.com